

Confrérie de la Châtaigne d'Ardèche

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 mars 2018

Sur convocation du Grand Commandeur Alain Tardieu, se sont retrouvés 29 membres représentants, 16 pouvoirs pour effectuer les travaux de notre assemblée générale.

Celle-ci s'est tenue dans les locaux du Conseil Départemental de l'ARDECHE, dans une salle prêtée gracieusement par le Président UGUETTO.

Après avoir transmis les excuses des personnalités non-présentes et rappelé le décès de deux de nos confrères : Jacques ELDIN et Olivier BARBUT, les travaux statutaires peuvent débiter. (par Régine Ribeyre).

Rapport moral

Dans son allocution d'introduction, le Grand Commandeur souligne la faiblesse actuelle des engagements des confrères dans le déroulement des activités de la Confrérie. **Plus de 340 intronisés mais seulement 68 confrères cotisants - une petite douzaine de confrères participants aux "Castagnades" - à peine quatre à cinq confrères intervenants dans les manifestations promotionnelles en Région.**

Cette réalité impactera concrètement, de fait, la présence de la Confrérie dans les manifestations et diverses actions à venir locales et régionales.

D'autre part, afin de conforter le conseil d'administration et suppléer au départ de trois administrateurs, il avait été fait un appel à candidature pour pourvoir cinq places.

Nous avons eu seulement deux réponses positives et cela fait ressortir un peu plus le recul du bénévolat dans la marche des associations.

Il est beaucoup plus facile d'être consommateur dans une association que d'être acteur dans celle-ci.

Cependant la volonté et le dynamisme demeurent, pour quelques- uns, afin de poursuivre nos objectifs: promouvoir la châtaigne d'Ardèche, son environnement, son territoire et être partenaire de tous les acteurs ayant la même finalité que nous.

Compte rendu d'activités en Ardèche de 2017 par Alain Tardieu.

Une assemblée générale (2016), un Bureau élargi, trois conseils d'administration.

Deux participations à deux fêtes de la Saint Vincent (Vin du St PERAY - St Vincent de Bourg st Andéol), **Quatre** autres Chapitres chez des confrérie amies.

Deux animations en maison de retraite pendant la Semaine Bleue autour d'une rôtie de châtaignes, un anniversaire de jumelage, un Salon des vins.

Une intervention auprès de lycéens venant d'un lycée agricole drômois.

Dix Castagnades : Lancement des Castagnades , six intronisations, soixante et un produits dégustés lors des JOUTES , la Finale départementale des Lauréats des Joutes.

La journée familiale de la Confrérie à Saint Cierge la Serre.

Une prestation Cousina au PNR auprès de plus de 80 délégués "Parc".

De multiples réunions de préparations d'événements ainsi de nombreuses actions de communication.

Compte rendu d'activités en Auvergne Rhône Alpes en 2017 par Gisèle Tardieu

Cinq conseils d'administration à Brignais (Rhône) avec la participation régulière de nos deux administrateurs élus :

Alain Tardieu : Vice Président de l'Ambassade

Gisèle Tardieu : Chargée de la communication de l'Ambassade.

Une AG extraordinaire à Brignais.

Un Congrès statutaire à Privas qui a nécessité de nombreuses journées de préparation, ce Congrès a été enrichi de deux intronisations donnant le titre et le rôle d' "Ambassadeur ":

Hervé SAULIGNAC - Président du Conseil Départemental de l'Ardèche et de Florian DESCOURS Maître- Restaurateur.

Une trentaine de participants de la Confrérie sur les cent vingt membres présents.

Trois chapitres de Confréries d'Auvergne-Rhône-Alpes : La Verte lentille du Puy au PUY (9 présents), La Noix de Grenoble à VINAY (5 présents), La Quenelle sauce Nantua à NANTUA (3 présents).

Deux Salons : Salon des AOC- AOP à Bourg en Bresse (4 présents) Salon à Nantua (3 présents)

Opération de communication au siège de la Région Auvergne Rhône Alpes à travers un apéritif concocté avec les produits de terroir des Confréries constituant l'Ambassade, tous les élus sont venus sur notre stand quatre fois au cours de cette journée(3 présents).

Calendrier Prévisionnel des actions 2018 par Evelyne Giraud

Les manifestations de l'année 2017 sont reconductibles avec, en sus, le Centenaire du Lycée de Cibens dans l'Ain , le Comice Agricole de Feurs dans la Loire le Congrès de l'Ambassade à Saint Genix sur Guiers en Savoie et de nombreuses manifestations qui se concrétiseront en fonction des disponibilités des membres de la Confrérie.

Interventions ponctuelles répondant aux sollicitations des médias et dans divers supports de communication.

La journée familiale se déroulera cette année à Saint Genest Lachamp . La date en sera fixée au prochain conseil d'administration.

Le site internet www.confrerie-chataigne.fr par Maryvonne Delarivière et Christian Mazé.

Le site est particulièrement fréquenté avec un pic constaté en période automnale avec plus de 20.000 consultations.

Un travail de régénération des rubriques sera réalisé afin de le rendre plus efficace et facile à utiliser. Deux confrères, maniant bien ce domaine informatique, aideront Maryvonne et Christian pour améliorer techniquement le site. Au-delà, s'il y a besoin de contacter une personne spécialisée, un devis sera demandé et soumis au Conseil d'administration.

Compte rendu financier par Henri Belleville Trésorier

L'analyse des écritures financières montre une rentrée de recettes de 10845,57€ pour une dépense de 6839,70€ soit un solde positif de 4005,87€.

Ce résultat est du en particulier de l'octroi de sommes émanant des réserves parlementaires de Madame Buis et Monsieur Terrasse.

Ceci renforce notre trésorerie et nous permettra de pouvoir commander de nouvelles médailles d'intronisations en fin d'année.

Des vifs regrets s'expriment quand à l'absence des responsables de la filière castanéicole à nos A.G ainsi que le défaut d'acquittement des cotisations par les intronisés de la filière.

Est évoqué, quant aux "Castagnades", la nécessité potentielle d'innover afin de garder la fidélité des visiteurs sur un long terme.

Approbation des rapports

le Grand Commandeur soumet au vote de l'assemblée les rapports présentés :

les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Quitus au Trésorier

L'assemblée Générale donne quitus au Grand Argentier à l'unanimité.

Election du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration arrivant en fin de mandature, celui-ci se représente à l'exception de trois membres.

De plus, le Conseil souhaitant agrandir le nombre de sièges d'administrateurs et d'élargir son action, deux postes devaient être créés

Comme souligné antérieurement, seules deux candidatures se sont présentées pour entrer au conseil : il s'agit de :

- Marie- Do Roche de Privas et de Roland Court de Chazeaux.

L'assemblée vote à main levée.

La reconduction des membres sortants et des deux nouveaux prétendants a été voté à l'unanimité.

S'en suit, pour les deux nouveaux administrateurs, une cérémonie de remise des capes et la signature de la mise à disposition de la tenue.

Interventions des personnalités.

Monsieur VALLA Michel - Maire de la ville de PRIVAS-

Monsieur le Maire félicite la Confrérie pour toutes ses actions promotionnelles au service de la châtaigne et du territoire. Déploie les difficultés que rencontre la Confrérie à recevoir des soutiens financiers et conseille à celle-ci de toquer aux portes des structures locales. Par ailleurs, le premier édile annonce le projet de création d'une structure dans le cadre du "Goût" et sollicite la Confrérie pour déléguer un confrère participant à la construction de ce projet.

Monsieur TESTON Michel - Sénateur Honoraire de l'Ardèche-

Avec le brio que nous lui connaissons, notre confrère souligne le rôle essentiel des confréries qui défendent les produits de terroir, appuie sur la nécessité indispensable, dans la société d'aujourd'hui, de conseiller le consommateur et proclame combien la Confrérie de la Châtaigne d'Ardèche remplit totalement ce rôle non seulement en Ardèche et en Région Auvergne-Rhône-Alpes. Monsieur TESTON conclue ses propos sur la notion obligatoire de renforcer les partenariats afin que la Châtaigne puisse avoir au service de sa promotion toutes les forces vives concernées.

Madame Isabelle MASBEUF - Conseillère régionale- Vice-présidente du P.N.R des Monts d'Ardèche - 1ère Adjointe à la mairie de PRIVAS.

Madame MASBEUF excuse Madame CHENOT Lorraine - Présidente du P.N.R pour son absence. Elle rappelle combien les actions de la Confrérie de la Châtaigne d'Ardèche sont devenues progressivement essentielles à la promotion de la châtaigne dans toutes ses facettes et à l'animation des territoires locaux et régionaux. Madame la Conseillère ré-exprime à l'assemblée combien la Région est le partenaire des actions confrériques qui contribuent à l'essor de "la Région du Goût", combien le P.N.R est attentionné aux actes qui participent à la vie du territoire.

Madame Sabine BUIS - Vice-présidente chargée de l'agriculture auprès du Président du Conseil Départemental de l'Ardèche -

souligne combien tenir l'assemblée générale de la Confrérie de la Châtaigne d'Ardèche au sein des locaux du Conseil départemental est symboliquement très porteur car tous les conseillers départementaux sont très attentifs au fruit emblématique du territoire ardéchois et à toutes les actions qui contribuent à sa promotion. Madame BUIS exprime son soutien et formule ses encouragements auprès des confrères présents. Elle souhaite à la Confrérie de cultiver son énergie active et sa convivialité.

Hommages par Gisèle et par Régine.

A Jean DUPLAN qui a assumé durant plus de quinze ans la fonction de Grand Maître et qui a été Administrateur jusqu'à cette assemblée générale. La Confrérie de la Châtaigne d'Ardèche tient, et le fait par cet hommage, tient à le remercier pour tout ce qu'il a amené à la confrérie, techniquement et humainement. Il lui ait demandé de maintenir, autant se faire se peut, sa participation à Antraigues puis à Joyeuse lors des Castagnades. La Confrérie lui exprime toute sa reconnaissance et toute son affection.

A Henri qui a assumé durant de nombreuses années la fonction de Grand Argentier et qui continuera à occuper son siège d'administrateur. La Confrérie lui formule tous ses remerciements pour avoir été un virtuose des chiffres si longtemps, lui dit combien la Confrérie lui est reconnaissante pour tout ce qui lui a amené jusqu'ici.

Pour clôturer l'assemblée, le Grand Commandeur invite les participants à partager le verre de l'amitié autour de produits de terroirs ardéchois.



